

RÉVISER : LES CONCEPTS (MOTS-CLÉS) POUR SE CONSTRUIRE UN VOCABULAIRE DE BASE

Quelques conseils pour des révisions rapides en vue de rédiger. Commençons par cette évidence : rédiger c'est, très simplement, écrire une succession de mots. Et corriger c'est, tout aussi simplement, repérer les groupes de mots les plus pertinents. Cette évidence, donc, pour nous rappeler que tout tourne autour de la pertinence des mots. Cela signifie que pour rédiger, il faut disposer d'un minimum de **mots-clés** (les mots qu'attend le correcteur/la correctrice). C'est bien cette évidence qu'il faut garder à l'esprit pour réviser : les révisions d'un.e futur.e rédacteur/trice sont axées sur ces **mots** à retenir qu'il faudra ensuite transcrire.

Pour retenir ces mots-clés il faut savoir où les trouver : dans le Secondaire, les **mots-clés « de base »** et **exigés** sont ceux du programme (Bulletin Officiel). Lorsqu'on rédigera il faudra naturellement leur ajouter des **mots spécifiques** de la matière (appris dans les cours de Seconde, Première, Terminale) et de façon plus générale, d'un ensemble de **mots adaptés** (à la matière, au sujet).

À l'Université, ces mots-clés sont ceux des Cours Magistraux (CM). Il faudra aussi les compléter par des **mots classiques**, propres au *corpus* disciplinaire, recueillis à l'occasion de ses lectures personnelles (notamment à La BU : Bibliothèque Universitaire).

Dans les deux cas, il y a un travail personnel **de sélection de vocabulaire en vue de sa mémorisation** à partir, d'abord, de ses relectures de cours et, ensuite, de ses lectures complémentaires personnelles. Et rappelons ici cette autre évidence : pour bien écrire, rien ne vaut le fait de lire ceux que d'autres ont écrit et/ou dicté avant vous. Mais encore faut-il exploiter efficacement leurs écrits.

Une majorité de lycéens/étudiants fait spontanément ce qu'il faut faire pour une exploitation efficace des textes – qu'il s'agisse de cours, de manuels, d'articles, etc. : ils/elles font des **Fiches** (des « Fiches de résumé », des « Fiches de lecture »). Chacun.e fait des Fiches « à sa façon » : de l'adepte d'internet au « grand lecteur » d'écrits classiques, de l'élève scrupuleux à celui qui prend peu – voire pas – de notes en cours. Pour tous, il y a généralement un moment où l'idée s'impose de « faire des fiches ».

L'exercice est à ce point prisé que, malgré son objectif de simplification, les fiches peuvent vite devenir relativement complexes (on ajoute des commentaires personnels, on fait des recherches supplémentaires). Le résultat est riche d'informations – mais est-il toujours efficace en matière de rédaction ? L'objectif initial (le recueil d'un vocabulaire pertinent, de mots-clés) n'est-il pas perdu de vue ? On est forcé de le constater : très souvent ces fiches sont – très – intéressantes mais on ne voit pas comment on peut *directement* les utiliser pour écrire. Car une **fiche de lecture** (qui aide à comprendre



un texte) ou une **fiche de résumé de cours** (qui aide à mémoriser) n'a pas la même fonction, que la **fiche rédactionnelle** (qui aide à rédiger) que nous proposons.

► Explications

Des Fiches rédactionnelles. Comment optimiser les fiches pour une meilleure méthodologie rédactionnelle ? Des **Fiches de lectures conçues pour des pages d'écritures** sont particulières. Ce sont des fiches simples et rapides, axées sur le vocabulaire (les mots-clés, les mots-classiques, les mots-adaptés qu'on regroupe sous le terme de **concepts**) dont on aura besoin pour écrire. Ses fiches sont également axées sur le recopiage de phrases choisies dont on s'inspirera pour devenir soi-même un.e auteur.e. (des **citations**).

À noter. Ces Fiches peuvent être des investissements à long terme (en particulier lorsqu'elles concernent des textes classiques) : elles permettent de se constituer une bibliothèque pratique, pour écrire, car on y retrouve les citations exactes, des développements précis.

Mais pour faire ces Fiches rédactionnelles encore faut-il être *réellement* convaincu qu'elles sont *très* utiles à l'écriture – en d'autres termes, que ce recueil de **concepts** et d'idées-clés qui leurs correspondant, sous forme de **citations** ne constitue pas une perte de temps.

Les explications et les exemples ci-dessous le démontrent : on y aborde rapidement le cœur du mécanisme intellectuel de « conceptualisation » et on y montre avec des exemples précis, les possibilités que donne cette façon de réfléchir. Se constituer une « **bibliothèque de concepts** » tels qu'ils sont développés, expliqués par différents auteurs, sous forme de **Fiches rédactionnelles** est, on va le voir, une méthode véritablement efficace pour rédiger.

► Pour aller plus loin

- **À chacun.e sa définition des concepts.** Ce sont les **mots-clefs**, les **mots techniques**, les **mots scientifiques**, les **termes d'experts**, les mots du **lexique** (en fin d'ouvrage), les **mots-sujets** (en bibliothèque), les **notions** (dans le programme officiel)...

On voit donc que différentes professions (éditeurs, bibliothécaires, concepteurs du BO–2003) qui travaillent sur des **textes** font appel à des concepts. Il est donc logique que pour un rédacteur, il en aille de même.



Définition d'un concept. Un **concept** est « une représentation intellectuelle de la réalité » : c'est une **abstraction théorique**, une **construction intellectuelle** propre à une discipline (économie, sociologie, science politique, géographie, philosophie, histoire, histoire...).

Et c'est la raison pour laquelle, selon le *corpus* disciplinaire auquel il appartient, le lecteur-correcteur recherchera toujours les concepts de sa spécialité – il vérifiera ainsi que **le sujet est conceptualisé (compris, analysé) avec le vocabulaire adéquat**. Cette conceptualisation n'est pas un mécanisme anodin. Toute science repose sur ce mécanisme, il n'est donc pas inutile de s'y arrêter et de le détailler :

- **Conceptualiser : un effort d'abstraction.** Prenons un exemple simple : On sait que **compter les nombres** (c'est-à-dire compter les abstractions conceptuelles que sont 1, 2, 3, 100, 1 000, 1 000 000 pour pouvoir écrire, par exemple, $2 + 2 = 4$) est infiniment plus complexe que **compter les choses** (c'est-à-dire penser : une paire de mains + une paire de pieds = l'ensemble des membres inférieurs/supérieurs). L'abstraction exige un effort mental, un effort intellectuel et, cet effort étant fait, on voit qu'il s'avère, très vite, très utile, et, donc, très utilisé – sans que l'on n'ait plus l'impression que l'effort soit considérable (on a « conceptualisé » les **choses** en **nombres** : mes mains + mes pieds = mes membres devient $2 + 2 = 4$)

Il en va de même des concepts en sciences économiques et sociales, puisque ce qui est vrai pour les nombres (les concepts mathématiques) est tout aussi vrai en sciences humaines (les mots-clés, les concepts en SES) : on intériorise de la même manière ces abstractions, qui s'avèrent, très vite, très utilisées. Et exactement comme pour les mathématiques, si cela semble très simple, il ne faut pas s'étonner que cela puisse paraître un peu compliqué, au départ, à l'apprentissage de certains concepts.

En vérité, chaque concept représente une petite révolution intellectuelle. On le voit dans plusieurs exemples : le *marxisme*, le *libre-échange*, le *taylorisme*, la *plus-value* sont, lorsqu'ils sont connus, des concepts simplissimes, qui peuvent même venir spontanément à l'esprit – ce sont des concepts classiques en SES. Et pourtant, si on y pense, ils sont infiniment complexes (chacun est porteur d'une théorie précise – qui peut être compliquée), et ils se présentent comme tels pour le lecteur/la lectrice qui ne les connaît pas et, plus encore, pour le rédacteur/la rédactrice supposé.e les utiliser avec aisance.



► Application

Ces réflexions générales permettent de mettre en avant une recommandation très pragmatique pour faire des **Fiches de lecture rédactionnelle** : faire « *la chasse au concept* ». parce qu'au moment de l'écriture, cela permettra la simple chose suivante : « *écrire comme un expert* ».

- **Faire « la chasse aux concepts »**. Le recueil de concepts n'est pas aussi simple que ce que l'on pourrait le penser. Que le concept soit basique (ex. : un *ménage*) ou complexe (ex. : la *croissance endogène*), il faut véritablement « aller le chercher » dans un texte. Cela se fait en deux temps : d'abord en repérant un (des) mot(s)-clé(s) et ensuite en s'assurant qu'ils relèvent bien de la discipline des sciences économiques et sociales

À la lecture d'un texte/d'un cours, cet objectif de recueil de concepts peut vite être perdu de vue lorsqu'on est – légitimement – absorbé par l'intérêt de certaines **informations** ou par la pertinence de certains **arguments**. Or, si retenir diverses informations est instructif (de ce fait, on aura tendance à recopier des données du texte) et si connaître des arguments de poids est toujours utile (de ce fait, on aura tendance à recopier les idées du texte), ce qui permet d'être extrêmement efficace, d'un point de vue rédactionnel c'est essentiellement de privilégier le **recueil de mots-clés** (ce qui signifie qu'il ne faut retenir *que* les concepts, et laisser de côté données et idées).

C'est donc pour garder à l'esprit cet objectif qu'on a choisi l'expression lapidaire : « *faire la chasse au concept* ». Lorsqu'on fait une **fiche rédactionnelle** on devient, en quelque sorte, un « *chasseur* » qui ne doit pas perdre de vue sa (ses) proie(s), à savoir, le(s) concept(s), et pour cela, à l'image du chasseur, être précis et rapide.

- **Rédiger « comme un expert » avec des concepts**. La sélection exclusive de concepts va permettre de rédiger avec des termes économiques et/ou sociologiques ce qui permet une écriture spécifique : une **expertise**. En les distinguant des « termes usuels », c'est-à-dire des mots qu'on utiliserait spontanément pour « la même idée », les concepts contraignent à construire/à écrire une **analyse scientifique** – puisqu'en les examinant de plus près on s'aperçoit vite que le concept a l'avantage d'être beaucoup plus précis (car il va renvoyer à un *corpus* de connaissances).

C'est pourquoi, dans la fiche rédactionnelle, on privilégiera les **citations**, plus précisément le simple recopiage de développements qui font état d'une expertise. Pour écrire comme un auteur, rien ne vaut le fait de recopier ce qu'ont écrit



les auteurs. Ces développements entraînent à la rédaction, ils constituent le nécessaire décalage entre « la langue commune » et le langage scientifique. Et c'est ce décalage qui est évalué dans une dissertation : la maîtrise de ces concepts-clés, leur agencement, le fait d'avoir recours aux concepts opportuns au bon moment et de savoir les développer.

► En résumé

Faire des **fiches rédactionnelles** courtes ciblées sur les concepts-clés du programme (sélection des **concepts**) et des développements standards (reprise de **citations**) constitue donc un véritablement entraînement à l'écriture qui est extrêmement précis. Un avantage : c'est rapide (les fiches peuvent être courtes mais pleines de vocabulaire) et facile (*in fine* il ne s'agit que de sélectionner et copier).

► Exemples d'application

- Réfléchir en termes de concepts ouvre un éventail d'**exercices intellectuels** – on présente ici quatre façons de se servir des concepts.

Le premier exercice est le plus important : il s'agit de **transformer des termes usuels en concepts** en SES (exemples : tableau n° 1).

Tab. n° 1. Transformer des termes usuels en concepts en SES	
Termes usuels	Concepts en SES
<i>Famille</i>	<i>Ménage</i>
<i>Usine</i>	<i>Entreprise</i>
<i>Client</i>	<i>Consommateur</i>
<i>Protection de la nature</i>	<i>Développement durable</i>
<i>Égoïsme</i>	<i>Individualisme</i>
<i>Lieu d'échange</i>	<i>Marché</i>
etc.	etc.

Remarque. Ces concepts sont privilégiés car ils sont la garantie d'analyses rigoureuses. Dans ces analyses, en effet, le lecteur-correcteur s'attend à trouver une « expertise », un point de vue scientifique – celui d'un rédacteur. Et plus le rédacteur connaîtra de concepts, plus son expertise sera de qualité.

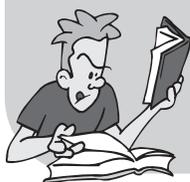


- Le deuxième exercice est un peu plus complexe et nécessite de connaître le programme : il s'agit **d'approfondir les concepts de S.E.S. avec les concepts du programme** (exemples : tableau n° 2).

Tab. n° 2. Approfondir les concepts de s.e.s. avec les concepts du programme	
Concepts en SES « classiques »	Concepts en SES
Vocabulaire usuel pour des analyses en SES	Vocabulaire donnant des idées-clefs du programme
<i>Consommateur</i>	<i>Consommation ostentatoire</i>
<i>Développement durable</i>	<i>Biens communs</i>
<i>Marché</i>	<i>Monopole, CPP</i>
<i>Grand groupe</i>	<i>FMN (Firme multinationale)</i>
<i>Impact d'une production</i>	<i>Externalités (positives ou négatives)</i>
etc.	etc.
Remarque. Au baccalauréat derrière les mots du sujet se cache un chapitre. En d'autres termes derrière le concept central du sujet, il y a une série de notions (les concepts-clés du chapitre concerné).	

- Le troisième exercice est très utile en SES puisqu'il consiste à **distinguer les développements en SES et en histoire/géographie** (exemples : tableau n° 3).

Tab. n° 3. Privilégier les concepts de sa discipline	
Exemple : Sur la mondialisation	
En économie	En histoire/géographie
<i>Facteur travail : une main-d'œuvre urbaine</i>	<i>Exode rural</i>
<i>Transformation des modes de production : DIPP</i>	<i>De l'artisanat à l'entreprise (Machine à vapeur...)</i>
<i>Baisse des coûts de transports</i>	<i>Développement des circuits commerciaux</i>
etc.	etc.
Remarque. Un grand nombre de concepts sont pluridisciplinaires (surtout en sciences humaines. Il n'est pas rare qu'un concept utilisé dans une discipline se retrouve également utilisé dans une autre). Toutefois chaque discipline a ses concepts spécifiques et ce sont eux qui font la différence entre les problématiques économiques/sociologiques/etc. Celles-ci peuvent en effet porter sur un même sujet, mais ce sont les concepts qui sont sensiblement différents qui permettront de faire comprendre au lecteur-correcteur qu'on aborde bien le sujet du point de vue de sa discipline.	



- Le quatrième exercice montre comment on peut s'exercer à **passer d'un concept à différentes idées** que l'on pourra développer (exemples : tableau n° 4).

Tab. n° 4. Passer d'un concept à des idées de développements (dans différentes disciplines)				
Exemple : À partir du concept de territoire(s) approfondissements par d'autres concepts				
En économie	En sociologie	En sciences politiques	En histoire	En géographie
– Zone de chalandise – Mondialisation - etc.	– Mixité sociale – « Territoires vécus » - etc.	– Politique territoriales – Collectivités territoriales - etc.	– Exode rural – Famille-souche – « Espace vital » - etc.	– Urbanisation – Zones péri-urbaines – Réseaux de transports - etc.
Remarque. Ici, on se rend très vite compte que « la chasse aux concepts » (c'est-à-dire le privilège accordé aux concepts de sa discipline) fait aussi « venir les idées » très précises (c'est idéal quand on cherche une problématique).				

► En conclusion

Raisonnement en termes de **concepts** est donc, d'un point de vue didactique, très utile. C'est assez simple mais on rend compte que cela n'a rien d'automatique : les rédacteurs/trices ont plutôt le réflexe de raisonner en termes « d'idées ». Ce pourquoi, lorsqu'ils/elles font des **fiches** et travaillent des textes (en vue d'en produire eux/elles-mêmes) ils sélectionnent essentiellement des « idées » où l'on retrouve, pêle-mêle, des informations et des argumentations (qui portent des concepts) à côté des définitions (qui les déterminent). Ce faisant, ils perdent de vue la matière première de la rédaction : le vocabulaire (c'est-à-dire les concepts).

C'est pour acquérir ce réflexe qu'est proposé le simple fait de lire en faisant « **la chasse aux concepts** » afin d'écrire « **comme un expert** » ce qui s'acquiert par un exercice très simple – efficace et rapide – qui consiste à se constituer des **Fiches rédactionnelles** dont nous proposons ici une forme très simple de recueil de **concepts** et de **citations**.

■ ÉTAPE PRÉPARATOIRE Faire des fiches rédactionnelles

Rappelons la spécificité des fiches rédactionnelles : se constituer un vocabulaire-clé (recopier les **concepts**) et s'entraîner à la rédaction (recopier des extraits de



texte/des **citations**). Ces fiches rédactionnelles sont des préparations directes à la dissertation. Comment procéder ?

- **Une fiche = un texte.** Chaque Fiche rédactionnelle est consacrée à un texte : un ouvrage (un livre), un article (un article scientifique, un article dans la presse spécialisée), le chapitre d'un ouvrage, l'extrait d'un texte, etc.
- **Un document référencé.** Chaque texte est référencé. Pour faire une **référence bibliographique** (qui est en quelque sorte « la carte d'identité du texte ») on doit trouver les renseignements qui concernent le texte : *Qui est l'auteur ? Quand a-t-il été publié ? Quel est le titre ? D'où provient ce texte ?*

NOM de l'auteur, Prénom, date de publication (date de première publication), « Titre de l'article », Titre du livre ou de la revue, n° de l'article, Éditeur.

► Application

Prénom NOM, date, « Titre de l'article », Titre de l'ouvrage/du livre/de la revue, Éditeur

Exemple : Jean NAIDIDAITRUK, 2000 (1997), « Ce que je pense des SES », Pensées d'ensemble, Ellipse

Cas particulier. Éditeur et auteur se confondent :

Source, date, Titre du document.

Exemple : Insee, 2020, Tableaux de l'économie française

Exemples

Insertions de référence des documents du dossier : p. 115 (n° 4) ; p. 159 (n° 4) ; p. 177 (n° 4) – voir les notes de bas de page.

Remarque

On peut insérer d'autres références lorsqu'on fait une dissertation à domicile et qu'on consulte différents documents (sur lesquels on a fait des fiches rédactionnelles – ou pas).

► Pour mémoire

Pour mémoriser facilement les règles de **référencement** d'un document :

- **En ce qui concerne la totalité des informations à noter :**

On remarquera que ces renseignements vont de *l'information la plus importante à l'information la moins importante* – à savoir : Qui ? [auteur] Quand ? [date(s)] Quoi ? [titre(s)] D'où ça vient ? [éditeur, institution]